



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



N° D'IMPRIMÉ C63164101

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	11/12/2024	24033422

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances majeures	<p>Défaillances majeures :</p> <p>2.1.3.a.2. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Jeu entre des organes qui devraient être fixes C</p> <p>3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestation défectueux AR</p> <p>4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG</p> <p>4.4.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement G</p> <p>5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave AVG</p> <p>6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact AVD</p> <p>8.2.12.d.2. ÉMISSIONS GAZEUSES : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important</p> <p>Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0420</p> <p>8.2.12.f.2. ÉMISSIONS GAZEUSES : Contrôle impossible des émissions à l'échappement</p> <p>8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV</p> <p>Défaillances mineures :</p> <p>2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif</p> <p>3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement</p> <p>4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux AVG</p> <p>4.5.1.c.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation AVD</p> <p>4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD</p> <p>5.3.2.a.1. AMORTISSEURS : Mauvaise attache des amortisseurs au châssis ou à l'essieu AVD</p> <p>5.3.2.d.1. AMORTISSEURS : Ecart significatif entre la droite et la gauche AV</p> <p>6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, AV, AR, D</p> <p>Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 03/01/2023 : 122316 km / 13/03/2023 : 123332 km / 02/06/2023 : 124440 km / 20/06/2023 : 124648 km</p>

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
10/02/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÈMENT : S006C169
(9) RAISON SOCIALE : SAS AUTO BILAN SLV
(3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD ZI SECTEUR C7 06700 SAINT LAURENT DU VAR Tél : 0492042020

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÈMENT : 006C1259
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays : FV-080-YH (F)	Date d'immatriculation : 20/05/2021	Date de 1 ^{ère} mise en circulation : 09/01/2002
Marque : AUDI	Désignation commerciale : A3	
(1) N° dans la série du type (VIN) : WAUZZZ8L82A043947	(5) Catégorie internationale : M1	Genre : VP
Type/CNIT : MAU3582GC444	Énergie : ES	
Document(s) présenté(s) : Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
133405

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	
PROCÈS-VERBAL N° : _____	DATE : _____
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : _____	

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+17.4 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	56 %		5 %	
Forces verticales :	812 daN		477 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	285 daN	299 daN	215 daN	197 daN
Déséquilibre (<20%) :	5 %		9 %	
Forces de freinage (efficacité) :	285 daN	299 daN	215 daN	197 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	77 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	21 %			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-4.0 %		-1.3 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	+2.0 %		-4.0 %	